

# DÉFENSE

Nr. 4

19 mars 2020

Chers militaires et civils de la Défense,

Nous connaissons actuellement une situation inédite et exceptionnelle. Le coronavirus qui frappe le monde entier se fait sentir partout dans notre société. La Défense, elle aussi, n'échappe pas aux conséquences de cette pandémie et aux mesures nécessaires prises par le gouvernement ces dernières semaines. Des mesures qui visent à éviter une surcharge de notre capacité médicale afin de pouvoir continuer à garantir les soins médicaux nécessaires à toutes celles et ceux qui en ont un besoin urgent.

Le 17 mars, le Conseil national de sécurité, présidé par la Première Ministre Sophie Wilmès, a imposé des mesures encore plus strictes pour lutter contre COVID-19. Le Chef de la Défense et son Etat-major l'ont déjà fait savoir et travaillent d'arrache-pied pour mettre en œuvre les mesures nécessaires à la Défense, afin de garantir la continuité de nos opérations dans le pays et à l'étranger et afin de garder la capacité nécessaire disponible pour apporter un soutien à la nation lorsque le besoin s'en fait sentir.

En ce qui concerne **nos missions à l'étranger**, nous devons être conscients que de plus en plus de pays et d'organisations dans les régions où nous sommes déployés imposent des mesures strictes aux personnes qui entrent ou rejoignent les détachements internationaux. C'est pourquoi nous devons être en mesure de garantir que les soldats que nous déployons ne sont pas contaminés et peuvent soulager leurs collègues. Malheureusement, la mise en quarantaine avant un déploiement planifié et les éventuels ajustements des calendriers de rotation ne peuvent être évités, mais l'État-major de la Défense travaille dur pour limiter autant que possible l'impact sur notre personnel militaire et leurs familles.

En termes de **soutien à la nation**, la Défense se prépare actuellement à fournir cet appui nécessaire. Les premières actions concrètes sont l'activation du plan d'urgence de l'hôpital militaire, la mise à disposition d'ambulances pour le transport des patients COVID-19 et le soutien logistique pour la distribution de masques buccaux. Étant donné que la durée de cette crise et son évolution future ne sont pas encore connues, nous devons également planifier à l'avance et garantir que nous pourrons fournir des capacités supplémentaires à la nation si le besoin s'en fait sentir. À cette fin, le

*Prière de donner à ce document la plus large diffusion possible*



Éditeur responsable : Colonel breveté d'état-major Guido Hart

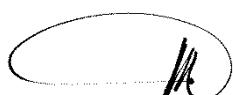
Rue d'Evere 1, 1140 Bruxelles – ☎ 9-6321-17347 – [www.mil.be](http://www.mil.be)



ministère de la Défense participe à des consultations de crise au niveau fédéral et provincial afin d'identifier les besoins et d'ajuster nos plans en temps utile. Nous nous rendons disponibles pour offrir notre appui si les capacités civiles sont trop sollicitées.

Nous sommes conscients que les mesures imposées ont un impact majeur sur le fonctionnement de la Défense, mais en même temps, nous sommes absolument convaincus que vous relèverez ces défis avec professionnalisme et la flexibilité nécessaire. Le strict respect des mesures actuelles est la meilleure garantie du maintien de notre capacité à être là si on nous le demande. Nous savons que nous pourrons compter sur vous dès que notre population aura besoin d'un soutien supplémentaire dans cette crise.

Prenez bien soin de vous et de vos proches, afin que nous puissions continuer à faire appel à vous dans les semaines à venir.



*Marc Compernol*  
Général  
Aide de Camp du Roi  
Chef de la Défense



*Philippe Goffin*  
Ministre des Affaires étrangères  
et de la Défense

Prière de donner à ce document la plus large diffusion possible



Éditeur responsable : Colonel breveté d'état-major Guido Hart

Rue d'Evere 1, 1140 Bruxelles – ☎ 9-6321-17347 – [www.mil.be](http://www.mil.be)

